

Informations de base	
2018/0384(NLE) NLE - Procédures non législatives Accords au titre de l'article XXI de l'AGCS avec l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, le territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taïpei chinois), la Colombie, Cuba, l'Équateur, Hong Kong (Chine), l'Inde, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Suisse et les États-Unis: ajustements compensatoires à la suite de l'adhésion de nouveaux pays membres à l'UE Subject 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Zone géographique Argentine Australie Brésil Canada Chine Colombie Corée du Sud Cuba Hong-Kong Inde Japon Nouvelle-Zélande Philippines Suisse Taïwan Équateur États-Unis	Procédure terminée

Acte final	
Décision 2019/0485 JO L 087 28.03.2019, p. 0001	Résumé